

LICENCE PROFESSIONNELLE AMÉNAGEMENT PAYSAGER : CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN

PARCOURS COORDONNATEUR DE PROJET : PAYSAGES LITTORAUX ET PATRIMOINE NATUREL

Semestre 5

Connaissances fondamentales

Présentation

Cette UE d'un volume horaire de 100 h, est constituée de 5 chapitres différents :

- Ecologie du littoral
- Hydrogéologie des Bassins versants
- Anthropisation des milieux littoraux (pollutions, évaluation de la qualité écologique)
- Environnement économique et juridique : Agenda 21
- Paysages : Histoire et diversité

10 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 22h

Cours Magistral : 40h

Terrain : 21h

Objectifs

L'objectif est de donner le socle commun des connaissances théoriques et pratiques qu'un chef d'équipe salarié dans une structure d'aménagement paysager doit savoir.

Pré-requis nécessaires

L'étudiant doit avoir des connaissances de Biologie végétale, une culture générale sur les bases de la Géologie et de l'aménagement paysager

Compétences visées

être capable de résoudre des problèmes scientifiques de base en biologie végétale, en écologie du littoral.

être capable de conseiller sur des problèmes d'anthropisation ou de fonctionnement hydrogéologique.

être capable de comprendre le contenu des rapports présentant des projets d'aménagement.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
UE	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	20/100	
UE	CC	Ecrit - devoir maison		20/100	
UE	CC	Ecrit - devoir surveillé	120	20/100	
UE	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	40/100	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
UE	CT	Ecrit - devoir surveillé	240	60/100	
UE	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	40/100	